

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-80  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
.....  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
.....

Matière : INSTITUTIONS  
ET VIE POLITIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Sous matière :  
INTERCOMMUNALITE

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 mars 2023  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**OBJET :  
RELATIONS  
EPCI –  
COMMUNES -  
AUDITION  
DES  
CONSEILLERS  
COMMUNAU-  
TAIRES -  
PRISE D'ACTE**

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline  
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,  
Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX,  
Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel  
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Nicolas ASENSIO-VERGNES,  
Agnès SOULIER, Audrey GAIANI, Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE DU  
: 22 MARS 2023

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 22 MARS 2023

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU 05 AVR. 2023

**Procurations :**

Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,  
Javier DE LA CASA Donne procuration à Philippe GREFFIER,  
Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,  
Delphine SANTINI Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Précillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,  
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,  
Adrien ROUZAUD Donne procuration à François DEMANGEOT,

**Absents excusés :**

Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Martine LACOMBE

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en application de l'article L5211-39 du CGCT, les conseillers communautaires doivent rendre compte de leur activité au moins 2 fois par an devant le conseil municipal où ils siègent.

Les conseillers communautaires sont donc entendus pour rendre compte de l'activité de l'EPCI sur le premier semestre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE

**PREND ACTE** du fait que les formalités requises par l'article L5211-39 du CGCT sont satisfaites.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 28 mars 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **04 AVR. 2023**

Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : **03 AVR. 2023**

Par publication le : **05 AVR. 2023**

Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le **05 AVR. 2023**

ID : 011-211100763-20230328-DB202380-DE

